

*Fatemeh Baghi,
tête chercheuse.*

p. 4

*Tranquillité
publique : la Ville
veille.*

p. 15

*Pionniers de
l'industrie.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°280 . JANV.-FÉV. 2024

Grand format P. 8

SENIORS, ET ALORS !

bourgenbresse.fr





UNE FÊTE DES LUMIÈRES TOUT FEU TOUT FLAMME !

APOLLINE GROS



BOLLYWOOD S'INVITE À LA PARADE

APOLLINE GROS



SENSATIONS FORTES À LA SAINT-MARTIN

APOLLINE GROS

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Fatemeh Baghi, tête chercheuse.
- 5 Michel Ponçot, un cœur à prendre.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Brou et Charles-Jarrin font peau neuve.

GRAND FORMAT.

- 8 Seniors, et alors !

PETITS FORMATS.

- 12 Ouverture d’un pôle santé au Pont-des-Chèvres à l’horizon 2025.
- 14 Ékinox fête ses 10 ans.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Pionniers de l’industrie.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



APOLINE GROS

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L’ÉTAT N’EST PAS AU RENDEZ-VOUS

2023 s’est terminée dans un contexte de tension financière pour la Ville.

Le coût du gaz a augmenté de 270 % durant ces deux dernières années, faisant passer la facture annuelle de 381 000 € à 1,6 M€ ; et l’électricité a subi une évolution de 65 % depuis 2021. Par ailleurs, la revalorisation du point d’indice des fonctionnaires – bien que souhaitable pour les agents – a un impact majeur sur notre budget, puisque cela représente une augmentation de 4 M€ en deux ans de la masse salariale à effectif constant. Alors que l’essentiel des collectivités a été accompagné par les boucliers tarifaires pour faire face à l’inflation, les villes moyennes sont les oubliées de l’État.

Les conséquences sont nettes et sans appel : malgré une bonne gestion ces dernières années, les finances de la Ville vont mécaniquement se dégrader. En 2024, mais aussi les années suivantes, car les dépenses contraintes (énergie, salaires) ont explosé et les recettes ne suivent pas au même rythme. L’État refuse d’actualiser les dotations et les compensations des impôts supprimés au niveau de l’inflation, ce qui pénalise fortement nos finances.

Nous avons engagé des efforts importants : en dehors des postes contraints, toutes les dépenses sont drastiquement contenues ; j’ai déjà indiqué que des travaux prévus seraient décalés pour étaler leur coût. Toutefois, si l’État ne réagit pas, le déséquilibre risque de subsister. J’ai pris l’engagement de ne jamais laisser les finances de la Ville dériver. Pour cela, il faut prendre les décisions au bon moment et assumer ses responsabilités. Si un ajustement limité de la taxe foncière est indispensable pour garantir le maintien des services publics et la préparation de l’avenir, je le proposerai au conseil municipal en février.

En 2024, nous poursuivons la transformation de notre ville, avec la requalification des abords du Champ de Foire, l’opération immobilière le long du boulevard Joliot-Curie qui sera livrée en 2025 et les travaux de l’allée de Challes qui apporteront une nouvelle ambiance paysagère. La Maison du cirque ouvrira à la rentrée 2024. Afin de répondre aux enjeux d’énergie, la rénovation thermique de nos écoles continuera avec les groupes scolaires Brou et Jarrin.

Cette nouvelle année, nous maintiendrons notre cap en préparant la ville de demain, tout en répondant au besoin de chacun au quotidien. Je vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu’à vos proches, mes meilleurs vœux.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin et Nicolas Lagrange.
Photo Une : Adobestock. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comimpress. **Distribution :** Médiapost.
Tirage : 27 400 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



« Chaque année, un humain ingère l'équivalent de 10 sacs poubelles vides de 30 l de matière plastique. »



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Fatemeh Baghi

TÊTE CHERCHEUSE.

Diplômée d'AgroParisTech, doctorante au laboratoire LAGEPP basé au technopole Alimentec, Fatemeh Baghi invente les emballages du futur pour nos aliments.

Bio express

1984 Naissance à Téhéran (Iran)

2023 Lauréate du grand prix national du 4^e concours d'innovation d'i-PhD

Fin mars 2024 Soutenance de thèse

Sous la direction d'Adem Gharsallaoui, responsable du Laboratoire d'automatique, de génie des procédés et de génie pharmaceutique (LAGEPP) du technopole Alimentec, Fatemeh Baghi prépare sa thèse sur le développement d'emballages biodégradables et actifs pour la conservation des aliments. L'aboutissement d'un parcours exemplaire pour celle qui a grandi à Téhéran en Iran, où elle a décroché un master en génie chimique et biotechnique. « Après avoir travaillé pendant 7 ans dans l'industrie agroalimentaire comme ingénieur contrôle qualité, je souhaitais faire de la recherche », explique la doctorante. Pour réaliser ce rêve, elle s'installe en 2018 en France, apprend la langue et prépare un double master, Génie des procédés et Procédés Biotechnologies Aliments, à AgroParisTech.

FEMME SAVANTE

À LAGEPP, laboratoire placé sous la tutelle de l'Université Lyon 1 et du CNRS, elle participe au programme FABio-Nanocap qui développe des emballages innovants pour les aliments. « Ce projet, financé par les industriels de Terra Isara, apporte une solution écologique aux problématiques de conservation de la nourriture et de pollution par les plastiques. Réalisés à partir d'extraits végétaux, ces emballages sont capables de maintenir la qualité des aliments et de prolonger leur durée de conservation en libérant des agents antimicrobiens et antioxydants pendant le stockage. Et en plus, ils sont biodégradables », s'enthousiasme la chercheuse qui, pour ses travaux, a décroché le grand prix national du concours d'innovation d'i-PhD. Un atout pour aboutir à l'industrialisation de ces emballages et pour réduire la consommation de plastique et de conservateurs chimiques.



MICHEL
PONÇOT

UN CHŒUR
À PRENDRE

40 choristes, 9 musiciens professionnels, dont un quatuor à cordes : c'est le programme exceptionnel qui sera proposé en février pour fêter les 20 ans du Chœur Influences, un ensemble musical qui propose à Bourg des concerts de haute volée. Aux origines, il y a Michel Ponçot. Conseiller pédagogique, il enseigne à Bourg. Lors d'une semaine chantante à Troyes, il est subjugué par la prestation d'une chorale. C'est le déclic. Il dirigera un jour la sienne. Pour maîtriser pleinement la fonction, il accompagne plusieurs chefs de chœurs jusqu'à ce qu'il se sente prêt, en 2003, à endosser le costume tant convoité. C'est la naissance de Chœur Influences, une chorale qui met à l'honneur la variété française avec une particularité : le chef chante au milieu de ses ouailles. Un exercice exigeant, qu'il conjugue avec la mise en scène de tableaux grâce auxquels les chanteurs évoluent sur scène. Une harmonie particulière se crée ainsi autour de lui. Après 20 années passées aux côtés d'une équipe de bénévoles dévoués, il passe la main.



JACQUES
LAURET

IL FAUT SE FAIRE
PLAISIR !

Il partage aujourd'hui sa vie entre Bourg, la montagne et le Sud-Ouest. À 77 ans, Jacques Lauret est un sportif accompli et un bénévole reconnu. Cardio, musculation, golf à Bouvent, vélo à Montagnat, ski, raquettes... celui qui a passé 28 ans de sa vie à s'investir pour les sportifs ne lève pas le pied. « Au sport, il faut se faire plaisir » : sa devise. L'éclectisme, sa raison d'être. Cette passion, il la doit à ses parents. Une sortie à la montagne agit comme un électrochoc. Les sommets font partie de sa vie, le massif du Mont-Blanc est sa deuxième maison. Ses vies personnelle et professionnelle le conduisent du Maroc à la Bretagne, puis à Paris et à Lyon. C'est sa fille, nageuse, qui le fait entrer dans le milieu de la natation où il côtoie les plus grands nageurs français. Dès son arrivée à Bourg en 2014, il s'investit au sein du CNB, le club de natation, présidé par Anne Berthier. Il devient juge pour le club et la ligue Aura. Sa générosité, son implication et son engagement lui valent une médaille de l'OMS et la reconnaissance de la Ville de Bourg.



MARIE-PIERRE
ODDOUX

ARTISTE PAR NATURE

Le mot : Talent

Couleurs primaires, graphisme dynamique, la scène de musiques actuelles La Tannerie a rafraîchi son image. Un coup de jeune signé Marie-Pierre Oddoux, illustratrice reconnue qui a fait ses classes à l'école Émile Cohl à Lyon. « J'ai toujours dessiné et beaucoup lu », se souvient celle qui, enfant, se plongeait avec délectation dans les BD. Animée par l'envie de devenir vétérinaire, elle passe un bac scientifique, mais opte finalement pour des études d'art. Son cursus achevé, elle démarche avec son book les éditeurs, file à la Foire internationale du livre de Bologne, la Mecque de la littérature jeunesse. Après un 1^{er} contrat aux éditions Milan, elle enchaîne les publications et monte sa maison d'édition Fleur de Ville. Aujourd'hui, sa bibliographie est riche d'une vingtaine d'ouvrages. Le dernier *La Belle n'a plus sommeil* conte l'histoire d'une princesse qui s'émancipe et change son destin. Pas question de s'endormir sur ses lauriers, Marie-Pierre ose de nouvelles aventures artistiques : sculpture, céramique, linogravure et BD. À chaque fois, son talent fait mouche !



JULES RIGOBERT

LES HABITANTS S'APPROPRIENT LEUR MAISON DU CIRQUE

Sous l'impulsion de la Ville et de l'École des techniques et arts du cirque (ÉTAC), les habitants du quartier du Pont-des-Chèvres ont découvert en avant-première la maison du cirque qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre. Un lieu unique, qui viendra enrichir et diversifier le maillage des lieux d'expression artistique.

L'ÉTAC a également présenté sa caravane, implantée dans le quartier, et ses activités aux visiteurs.

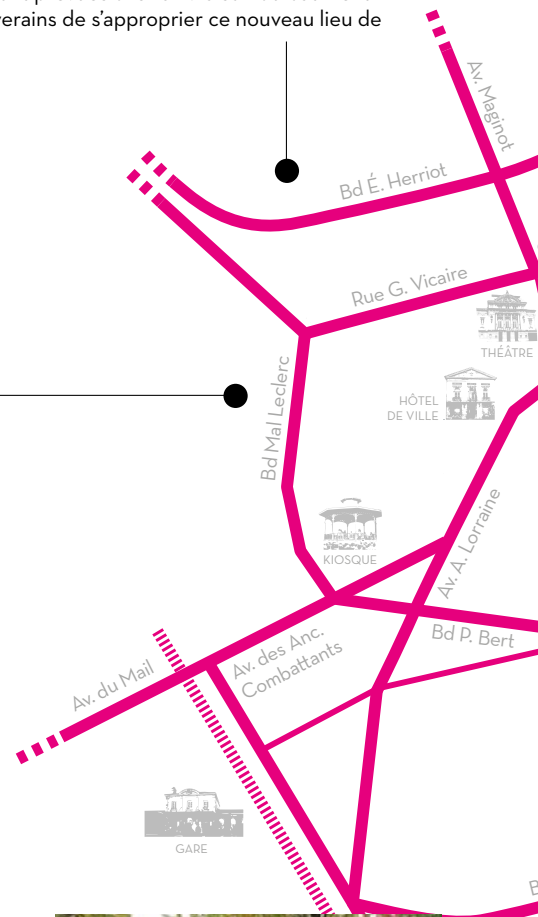
De nouvelles actions sont prévues d'ici la livraison du bâtiment pour permettre aux riverains de s'approprier ce nouveau lieu de culture et de partage.

BROU ET CHARLES-JARRIN FONT PEAU NEUVE

Deux belles rénovations d'écoles sont en cours pour offrir aux élèves un lieu d'apprentissage moderne et agréable. Le chantier est impressionnant à l'école maternelle de Brou. Amélioration de la performance énergétique et du confort d'été, création d'un restaurant scolaire, réfection des sanitaires et réorganisation des espaces, c'est une école métamorphosée que découvriront les petits en 2024. Au groupe scolaire Charles-Jarrin, l'objectif est de réduire la consommation énergétique de 50 % et d'optimiser le confort. Le restaurant scolaire sera agrandi et les anciens bâtiments modulaires démolis. L'accessibilité de l'école sera améliorée et des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture. Livraison prévue en août 2024.



GROUPEMENT CITINEA



DEVOIR DE MÉMOIRE

À l'occasion du 105^e anniversaire de l'armistice de 1918, une stèle en souvenir des filles et des fils des morts pour la France, des orphelins de guerre et des pupilles de la Nation a été inaugurée au cimetière de Bourg.



JULES RIGOBERT

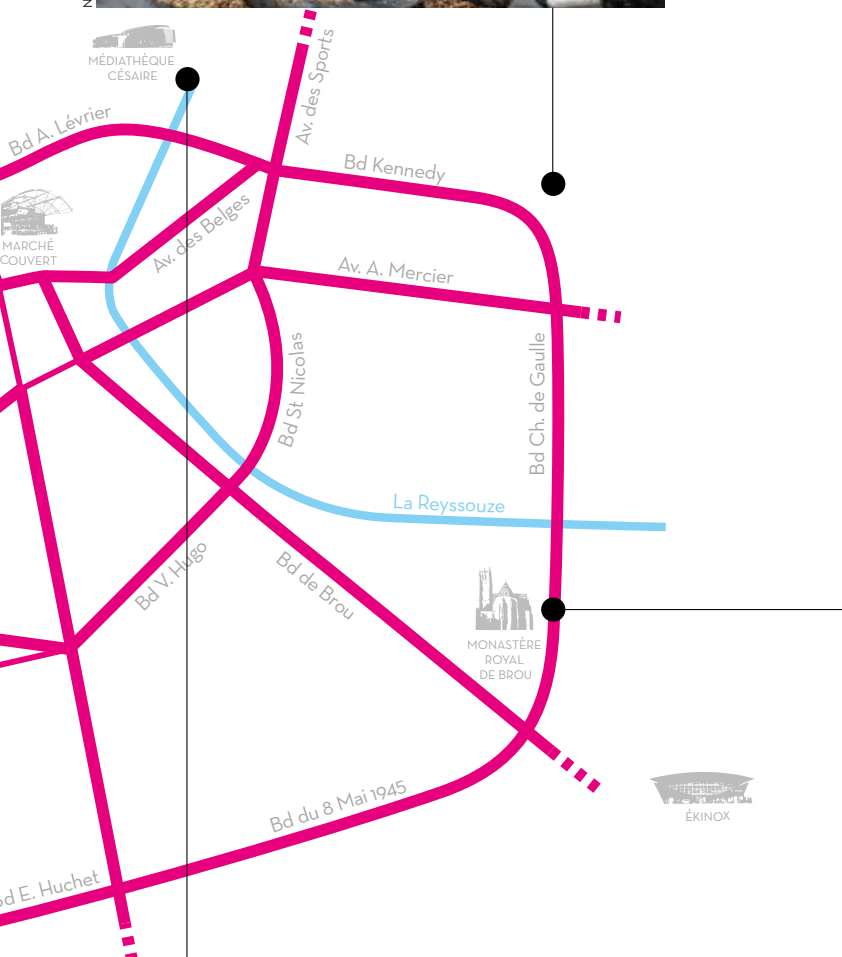
NIHAL BOUTADARHAT-MAUDUIT



UN NOUVEL ESPACE DE VIE À LA CROIX-BLANCHE

Après le jardin partagé, la boîte à livres, la table de teqball, l'abri-vélo au Champ-de-Foire et les machines de l'Atelier, un nouveau projet issu du budget participatif est concrétisé.

Le parc Colette-Besson situé dans le quartier de la Croix-Blanche dispose désormais d'un nouvel espace de convivialité répondant aux attentes des Bourgiens : un espace dédié aux enfants pour jouer, escalader, se dépenser avec les différents jeux mis en place (vaisseau-balancoire, soucoupe volante, parcours sportif), mais aussi se reposer et profiter d'un temps ensemble avec l'installation de mobiliers urbains (bancs, tables de pique-nique et corbeilles).



Prédictions à l'affiche

À travers le monde et le temps, l'humanité tente de percer les mystères de son avenir. Témoins du monde qui les entourent, les artistes se sont saisis de cette préoccupation du futur. Du Moyen Âge à l'époque contemporaine, plus de 80 œuvres européennes seront présentées lors de *Prédictions, les artistes face à l'avenir*. Oracles, prophètes et prophétesses, astrologie, cartomancie ou encore voyance interrogeront vos croyances et vos *a priori*. Une exposition en deux volets, à découvrir au monastère royal de Brou du 30 mars au 23 juin 2024 et à H2M-Espace d'art contemporain du 13 avril au 28 juillet 2024.



LE PROPHÈTE ISAÏE, MARC CHAGALL, 1968 © RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE MARC CHAGALL), ADAGP / PHOTO GÉRARD BLOT

NOS ÉCOLES PRODUISENT DE L'ÉLECTRICITÉ

Quatre champs photovoltaïques ont été installés sur les bâtiments des groupes scolaires Louis-Parant et Charles-Perrault. Ces panneaux fournissent une partie de l'énergie consommée par ces écoles et alimentent d'autres bâtiments municipaux comme l'Hôtel de Ville, le théâtre, l'épicerie solidaire et la médiathèque Vailland. La Ville poursuit ainsi sa transition énergétique en produisant elle-même sa propre énergie, tout en poursuivant les travaux de rénovation thermique pour moins consommer.

Coût de l'opération : 300 000 € TTC.

ADOBESTOCK



Grand format.



1/4

des habitants de Bourg-en-Bresse a plus de 65 ans*.

**source Diagnostic seniors réalisé en 2023 par le bureau d'études COMPAS missionné par la Ville.*



Favoriser l'épanouissement. Bien vieillir, c'est rester en formes physique et mentale. Afin de préserver le plus longtemps possible la santé des seniors bourgiens, la Ville propose des balades douces, encadrées par des professionnelles du service Prévention, à Bourg ou dans la campagne environnante. Plusieurs fois par semaine, les ETAPS du service Action sportive animent également des séances de gym douce et de renforcement musculaire et, toute l'année, ils encadrent des activités canoë, neige, des randonnées nature.... Lorsque l'été est là, un programme de détente et de loisirs à la carte est proposé un jour par semaine, en juillet et en août : activités ludiques, sorties à la journée...

**Éducateurs des activités physiques et sportives*

Qu'il s'agisse de logement, de loisirs, de citoyenneté ou de santé, la Ville se mobilise pour accompagner ses seniors. Place au bien vieillir !

Génération

SENIORS, ET ALORS !

Interview



CORINNE BERTRAND

**NADIA OULED
SALEM**

**MAIRE ADJOINTE À
LA SOLIDARITÉ, AU
HANDICAP, AUX LIENS
INTERGÉNÉRATIONNELS
ET À LA SANTÉ
PUBLIQUE**



Notre priorité est de favoriser le bien vieillir à domicile quand c'est possible. »

> Comment la Ville veille-t-elle sur ses aînés ?

Notre priorité est de favoriser le bien vieillir à domicile et d'accompagner au mieux nos seniors lorsqu'ils ne peuvent plus rester chez eux.

Concrètement, l'équipe du service Prévention seniors, composée de deux infirmières et d'une conseillère en économie sociale et familiale, assure un suivi médico-social à la demande et intervient au domicile de nos aînés pour évaluer leurs besoins en ce qui concerne le maintien à domicile, pour les informer sur leurs droits et les aides dont ils peuvent bénéficier. La Ville finance un service de portage de repas à choisir parmi trois prestataires. Elle lutte aussi contre l'isolement, à travers la mise en place d'un réseau de visiteurs bénévoles à domicile et gère deux résidences autonomie, non médicalisées, qui permettent d'avoir un logement adapté, d'être entouré de voisins bienveillants, tout en disposant, jour et nuit,

d'un personnel de veille qui organise des animations. Indépendamment des activités sportives et de loisirs proposées toute l'année (cf. encadré p. 8), des moments conviviaux comme le banquet de Noël... sont orchestrés par la Ville qui soutient financièrement les clubs de retraités implantés dans les différents quartiers.

> À la suite du diagnostic seniors* réalisé par la Ville, quelles actions seront développées ?

Afin de combattre l'illectronisme (ou fracture numérique), le Réseau de lecture publique a mis en place, voilà plusieurs années des rendez-vous mensuels dans les médiathèques Camus et Vailland pour faciliter les démarches en ligne ou pour accompagner la prise en main des équipements numériques. Notre objectif est de développer ces actions en mobilisant les centres sociaux et en accentuant les liens intergénérationnels.

Face à la méconnaissance des dispositifs existants et pour améliorer la communication auprès des seniors, la Ville souhaite animer et coordonner un réseau d'acteurs gérontologiques du territoire. Il aura pour mission de favoriser l'interconnaissance des acteurs et de simplifier l'orientation et l'accompagnement des seniors. Pour faciliter les déplacements, nous envisageons d'installer des assises adaptées, permettant aux seniors de faire des pauses, parfois indispensables, lorsqu'ils se déplacent à pied. De plus, lors des réaménagements de l'espace public, la dimension senior sera intégrée. Par exemple, lors de la reconfiguration du parc des Vennes, un espace intergénérationnel sera réalisé. Enfin, pour sécuriser le maintien à domicile, nous étudions la mise en place d'une offre de télé-assistance à prix négocié sur le modèle de la mutuelle communale.

AU PETIT SOIN DES SENIORS

De la retraite au 4^e âge, les seniors ont de multiples visages et des besoins évolutifs. Certains sont des retraités actifs et autonomes, d'autres sont isolés ou deviennent progressivement dépendants. La Ville répond à cette diversité de situations. Illustration.

En chiffres

4 550

personnes âgées vivent seules à leur domicile et plus d'une sur deux après 80 ans.

58,6 %

des ménages des plus de 65 ans sont propriétaires de leur logement.

15 %

des 75 ans et plus vivent en EHPAD.

Christiane Corsain Voisine solidaire

Situé à l'angle de la rue Charles-Robin et du boulevard Saint-Nicolas, l'immeuble intergénérationnel de Bourg Habitat accueille 25 locataires parmi lesquels Christiane. « J'habite ici depuis septembre 2015, le logement est confortable, équipé d'une douche à l'italienne et desservi par un ascenseur, c'est l'idéal pour moi qui ai des problèmes de genoux », souligne Christiane. À son arrivée dans l'immeuble, elle a signé, comme tous les résidents, une charte de « voisin'âges » par laquelle elle s'engage à échanger des services, à participer à des temps collectifs, à être bienveillante avec ses voisins. « Je suis vraiment bien ici, car on s'entraide, on discute... ». Chaque mercredi, de 16 h à 19 h, les résidents sont conviés, par Camille et Claudine, agents de la Ville, à venir partager



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

au salon un moment de convivialité autour de jeux, d'ateliers... complétés d'un goûter. Chacun passe quand il veut et toutes les générations se retrouvent, « c'est vraiment sympa ! Aujourd'hui, nous décorons le sapin. D'autres fois, nous préparons des sorties ou des articles pour la Gazet'âges, le journal du Charles-Robin », conclut Christiane, qui pour rien au monde ne quitterait cet immeuble du bonheur !



APOLLINE GROS

Esprit de fêtes

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville pense à ses aînés. 1 190 seniors ont reçu un coffret gourmand composé de mets sucrés et salés et 700 autres ont participé au banquet dansant organisé par la municipalité le 7 décembre dernier à Ainterexpo. Un temps de rencontre intergénérationnelle très apprécié avec des jeunes en formation professionnelle.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Bienvenue aux clubs !

Soutenue financièrement par la Ville, forte de 300 adhérents, l'amicale des Retraités anime 5 clubs* répartis dans différents quartiers de Bourg. Aux côtés des bénévoles, des animatrices proposent un large programme d'animations. Au-delà des après-midis consacrés aux activités et aux bavardages, des visites, des sorties à la journée... sont organisées. Osez pousser la porte !

* La Reyssouze, Le Pressoir, Maria-Géral, Les Vennes et Alphonse-Mas



JULES RIGOBERT

Rencontres d'automne

Tous les deux ans, les Rencontres d'automne se déroulent sous le marché couvert. À cette occasion, la Ville et plus d'une cinquantaine de partenaires sont rassemblés pour renseigner les seniors et leurs proches sur toutes les questions relatives à la vie quotidienne, à la santé, aux loisirs... Une mine d'informations !

Maryse Laissard Bénévole au grand cœur

À l'heure de la retraite et après avoir travaillé dans le secteur médico-social, Maryse Laissard a quitté Bény pour s'installer à Bourg. « J'apprécie de faire la plupart de mes déplacements à pied, d'être proche des commerces, des services et des lieux de loisirs comme le théâtre et le cinéma », s'enthousiasme la dynamique septuagénaire. Bénévole à Ciné Relax, elle est aussi une des animatrices du club de retraités Maria-Géral. Sous la houlette d'un responsable et avec cinq autres animatrices, elle gère les animations, les goûters, les fêtes, la décoration de la salle. « Notre rôle est aussi d'être à l'écoute, de réguler les rapports entre les gens et de faciliter le vivre ensemble », souligne Maryse.

Depuis 2016, elle a aussi rejoint le réseau de visiteurs à domicile créé par la Ville. « Le principe est de mettre en contact des personnes pouvant difficilement se déplacer et des visiteurs qui ont envie de donner un peu de leur temps pour une discussion, une promenade, un moment de lecture, de jeux... », explique la septuagénaire qui rend visite chaque semaine à une habitante du centre-ville. « Je me sens très attendue. Ces deux heures passées ensemble sont un pur temps d'échange, libéré de toute contrainte de tâches. Ce n'est que du plaisir et du plaisir partagé ».



GERALDINE BOURGÉAY-MARIN

Antonio Lozano Libre comme l'air !

Il est heureux, Antonio Lozano. Attablé au salon avec de jeunes volontaires en service civique, il ne boude pas son plaisir. Après une partie endiablée de petits chevaux, il rejoindra un des treize studios de la résidence Jean-Bollard, un lieu de vie pour personnes âgées autonomes, géré par la Ville, dans le quartier de la Reyssouze.



Autonomie, mais sécurité, chacun chez soi mais tous ensemble : c'est pour ces raisons qu'il a choisi cette résidence. « On a chacun notre appartement, un espace collectif, mais l'avantage c'est qu'on peut sortir quand on veut. J'y suis bien. Il y a la présence d'agents,

mais en appui. Ce n'est pas une surveillance. Si on a besoin d'aide, ils sont là. Et tout est à proximité. Il manque peut-être juste un balcon pour les beaux jours, mais c'est déjà bien ! ». Animations, cinéma, marché, promenades et gueuletons : il est de toutes les sorties et encourage ses voisins à partager ces moments.

VISITEURS À DOMICILE

Actuellement, 12 visiteurs se rendent au domicile de 11 visités. Si vous vous sentez seuls ou si vous avez envie de donner un peu de votre temps pour animer le quotidien de personnes isolées, contactez le service Prévention seniors : 04 74 42 45 70

+ Bonus vidéo sur bourgenbresse.fr

LE SERVICE PRÉVENTION SENIORS EN ACTION !

La prévention médico-sociale est le fil conducteur des actions du service :

- accompagnement des personnes dans leurs démarches d'accès aux soins et aux droits
- gestion de deux résidences autonomie (Jean-Bollard et Gustave-Monnet), soit 41 logements pour personnes autonomes
- animation du collectif habitants de l'immeuble Charles-Robin
- coordination du réseau de bénévoles visiteurs à domicile
- évaluation de l'accessibilité et des déplacements
- organisation de balades à rythme doux, d'un séjour de vacances, des activités dans le cadre de Bourg Vacances en juillet et en août, du banquet et des coffrets gourmands
- instructions d'aides aux déplacements, d'aides au portage de repas, au portage de livres et à l'amélioration de l'habitat

+ Service Prévention seniors
2, bis rue Charles-Jarrin
04 74 42 45 70
polepreventionseniors@bourgenbresse.fr



Pont-des-Chèvres

OUVERTURE D'UN PÔLE SANTÉ À L'HORIZON 2025

En matière de démographie médicale, 80 % du territoire national est en tension. L'agglomération burgienne n'échappe pas à ce phénomène et est confrontée, comme d'autres territoires, à un manque et à une répartition inégale des médecins généralistes.

Soucieux de mettre en place une meilleure offre de santé, Grand Bourg Agglomération et le Département œuvrent de concert en développant les aides à l'installation et les cabines de télémedecine, en augmentant le nombre de médecins, en travaillant à la création d'un centre de santé d'agglomération avec des médecins salariés...

Dans cette stratégie de soutien à la démographie médicale portée par l'Agglomération, le pôle santé Édouard-Herriot va voir le jour à l'automne 2025

dans le quartier du Pont-des-Chèvres. Ce bâtiment de 1890 m², répondant aux exigences de transition écologique, accueillera au rez-de-chaussée une pharmacie et un laboratoire. Une quinzaine d'autres professionnels de santé occuperont le reste du bâtiment, dont des kinésithérapeutes, des infirmiers et six médecins généralistes. Un parking de 48 places complètera cet équipement situé à l'angle du boulevard Édouard-Herriot et des rues du Pont-des-Chèvres et Alain-Mimoun. Un vrai plus pour les habitants de ce quartier en plein renouvellement urbain, mais aussi pour ceux de l'agglomération qui bénéficieront d'un accès facilité aux soins.

Coût prévisionnel : 5,8 M€ H.T. financés par l'Office de Santé et la SEM foncière de Cœur de ville.

Cap vers les JO !

En cette année olympique et paralympique, la Ville et le mouvement sportif burgien lancent, du 24 janvier au 2 février, l'opération Défis 2024. Dans les clubs, à l'école des sports de l'OMS avec les athlètes professionnels de l'USBPA, à l'occasion de toutes les activités sportives proposées sur le territoire de la ville, les sportifs de tous âges sont invités à réaliser des challenges autour du chiffre 2024 : 2024 passes, 2024 dribbles, 2024 km... Des défis sportifs seront notamment proposés aux jeunes autour du vélo, de la course, du rugby, de l'athlétisme et du handisport. Les seniors devront eux se dépasser avec des jeux d'adresse animés par la JL Bourg.

 bourgenbresse.fr



ADOBESTOCK

DÉNEIGEMENT

Par temps de neige ou de verglas, les services municipaux sont à pied d'œuvre pour déneiger prioritairement les 150 km de rues empruntées par les bus et les axes principaux (à l'exception des 15 km de voies à grande circulation déneigés par le Département). Ensuite, les 160 km de voies secondaires sont traités, ainsi que les trottoirs d'accès aux écoles, aux gymnases, aux arrêts de bus, aux parcs... Et souvenez-vous, le règlement de voirie impose aux riverains et aux commerçants de déneiger devant chez eux pour permettre le cheminement en toute sécurité.



DR

Trésors insoupçonnés

Le guide *À pas contés* écrit par Monique Derognat et publié par Patrimoine des pays de l'Ain, dresse par quartier l'inventaire des productions artistiques réalisés à Bourg-en-Bresse du XVIII^e au XXI^e siècle. Quelques soixante-dix œuvres éphémères ou pérennes, réalistes ou abstraites, peintes ou sculptées... affichent fièrement leur différence et leur diversité. Une invitation à redécouvrir la ville et ses espaces publics sous le prisme de l'art.

DEMANDEZ « ANGELA »

Où est Angela ? Cette question permet à des personnes d'alerter discrètement sur le fait qu'elles sont harcelées ou victimes de violences dans l'espace public et de demander de l'aide auprès de certains établissements partenaires. Bourg-en-Bresse rejoint ce dispositif le 8 mars prochain. Si vous vous sentez en danger, prononcez le nom de code : *Où est Angela ?* dans les commerces et les établissements identifiés grâce au sticker sur leur vitrine.



AMB720W2011 - STUDIO HERWEY

Hommage

Marie-Claude Desfarges s'est éteinte en novembre dernier, à 85 ans. Enseignante, elle a été très active dans les sphères associatives et sur la scène politique. Conseillère municipale de 1989 à 2001, maire adjointe à la vie des habitants sous la mandature de Jean-Michel Bertrand, elle a présidé l'Office Public HLM. Basketteuse passionnée, pilier du GS Carriat, elle a œuvré en faveur du sport féminin au sein du Comité départemental olympique et sportif. Ces dernières années, elle a été très impliquée dans l'association du Plateau.

Les Restos du Cœur

@restosducoeur 6 déc.

Patrice Douret, président bénévole des @restosducoeur, @JFDebat maire de Bourg-en-Bresse et Chantal Mauret, préfète de l'Ain inauguraient vendredi le tout nouveau centre Restos du Cœur. Le même jour, le centre comptait 542 inscrits, contre 493 à la même date, l'année dernière.



GÉRALDINE BOURGEOY-MARIN

JEU DES RÈGLES



Le collectif Menstru'elles Jeunes de la mission locale jeunes, l'association Couples et Familles de l'Ain et le FabLab d'Altec se sont associés pour créer, à partir d'une ressource libre de droits, un jeu représentant les quatre phases du cycle menstruel. Ce support ludique qui sensibilise sur le cycle, les syndromes prémenstruels et les flux menstruels, a pour vocation d'être largement diffusé auprès de toute structure en faisant la demande.

* avec le soutien de la Ville de Bourg et de Cécile Grosjean, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Ain

+ **Menstru'elles Jeunes : 04 74 45 35 37**
contact@mljbουργ.com

22*

nouveaux commerces ont ouvert en centre-ville depuis le mois de septembre. Parmi eux, 4 sont des déménagements et 1 un changement de gérant.

* chiffre de décembre 2023

Avant/après

STUDIOHERWEY

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

ÉKINOX FÊTE SES 10 ANS

Souvenez-vous, en mai 2012, la construction d'Ékinox débutait. Durant 20 mois, 150 entreprises ont œuvré à la réalisation de cette salle modulable conçue par le cabinet d'architecture Barillot. Quotidiennement, 150 à 200 femmes et hommes (études et travaux) ont participé à ce chantier. Achevé à l'automne 2013, inauguré le 30 novembre, ce 4^e hall d'Ainterexpo aux courbes fluides et aériennes jouant avec le rouge et le noir a accueilli le 17 janvier 2014 ses premiers spectateurs lors du

concert de Nolwenn Leroy. Depuis, le « zénith » burgien a vu passer de nombreux artistes, accueilli des rendez-vous sportifs notamment les matches de la JL Bourg Basket ou encore des rencontres économiques. Les dix ans de cet espace événementiel seront dignement célébrés le week-end des 3 et 4 février avec le match JL-Monaco et avec un grand concert le 14 mars. Venez vivre l'expérience Ékinox !

116 000

C'est le nombre de visiteurs qui ont fréquenté le 32^e Salon de la gastronomie organisé à Ainterexpo. La meilleure affluence depuis cinq ans !

RECENSEMENT

Le recensement de la population est programmé du 18 janvier au 24 février 2024. Les Burgiens concernés cette année recevront une information dans leur boîte aux lettres dix jours avant le début de la campagne et ils pourront répondre via Internet ou sur papier. En raison de l'enjeu important du recensement, les habitants sont invités à remplir leur formulaire et à réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui seront munis d'une carte professionnelle.



VÉRONIQUE ELLENA

Mémoires intimes

Véronique Ellena, photographe plasticienne originaire du quartier des Vennes et artiste reconnue, est en résidence à Bourg-en-Bresse jusqu'en juin 2024. Dans le cadre de son projet Mémoires intimes, elle invite les habitants qui le souhaitent à partager une aventure photographique, collective et créative. « Je cherche à raconter l'histoire de la ville de Bourg par le regard de ses habitants et de ceux qui ont un rapport avec elle, qu'ils soient récemment arrivés ou présents depuis des générations », explique l'artiste. À la suite d'échanges avec Véronique Ellena, les personnes volontaires choisissent une photographie de leur album personnel et sont ensuite photographiées avec cette image agrandie entre les mains dans le lieu public de leur choix. En juin 2024, la série de photos sera exposée dans la ville et en octobre à H2M.



MÉDIATHÈQUES ACCESSIBLES 7 JOURS/7

La question :

**Faut-il rouler à 50 ou à 30 km/h
aux entrées de ville ?**

La réponse :

La Ville a implanté des panneaux 30 km/h aux entrées de Bourg-en-Bresse. Il s'agit d'un panneau réglementaire qui indique la règle générale. Dans les petites rues et le centre-ville, on roule à 30. Sur les grands axes et sur les boulevards, c'est l'exception, on roule à 50. Les entrées de ville se situant sur des boulevards, la vitesse à respecter est donc bien 50 km/h.

Depuis le 8 janvier, les trois médiathèques de la Ville ont adopté de nouveaux horaires pour encore mieux vous servir. Une nouveauté qui permet aux Burgiennes et aux Burgiens de bénéficier d'une offre culturelle toujours plus riche, foisonnante et gratuite, même le dimanche. Désormais, la médiathèque Aimé-Césaire est ouverte, le lundi de 14 h à 18 h, et ce toute l'année. À partir du 14 janvier et jusqu'au 14 avril, la médiathèque Albert-Camus ouvrira le dimanche de 10 h à 13 h. Après une pause durant les beaux jours, elle reprendra son service dominical en novembre à l'issue des vacances de la Toussaint. « Nous passons ainsi d'un réseau de lecture publique ouvert 5 jours par semaine à une ouverture 6, voire 7 jours sur 7 selon les périodes de l'année. Cet élargissement des plages horaires des médiathèques renforce notre politique d'accès gratuit à la culture et l'animation dominicale de la ville », souligne Sylviane Chêne, maire adjointe à la Culture.

Tranquillité publique : la Ville veille

Prévention, médiation, répression, la Ville est engagée et s'appuie sur ces trois piliers pour assurer la tranquillité publique à Bourg-en-Bresse. En 2024, Bourg va poursuivre ses investissements pour une action plus forte. 350 000 € seront investis pour compléter le réseau de caméras de vidéoprotection, prioritairement en centre-ville puis dans les secteurs les plus fréquentés. À terme, 130 à 150 caméras seront en fonctionnement en 2026. Elles sont installées uniquement là où c'est nécessaire. De plus, la Ville travaille de manière étroite avec la police et la justice sur l'unité urbaine avec 30 policiers municipaux déployés, une brigade à vélo et une nouvelle brigade de fin de journée.

Enfin, les polices municipales de Bourg, Viriat, Péronnas et Saint-Denis-lès-Bourg ont été mutualisées pour une action plus efficace.





LA TÉFLERIE EN 1908. AUJOURD'HUI ARCELOR-MITTAL
© A.M.B. 33 FT 1604. FONDS PIERRE CLÉMENT

PIONNIERS DE L'INDUSTRIE.

Fin XIX^e siècle, Bourg fait discrètement son entrée dans l'ère industrielle. Trois fabriques majeures émergent : Morgon, Radior et la tréfilerie câblerie.

Attractivité

Le début du XX^e siècle est marqué par l'installation massive de la main-d'œuvre des campagnes à Bourg. Ainsi la ville s'étend et se densifie pour accueillir les ouvriers des premières usines.

Au XIX^e siècle, Bourg a le visage d'une cité médiévale aux traditions rurales bien ancrées. Ville de foires aux bestiaux et de marchés très prisés, elle entre dans une nouvelle ère grâce à l'arrivée du chemin de fer en 1856, à l'urbanisation des quartiers de Bel Air et de la Gare qui font doubler sa superficie... En 1895, Bourg compte 18 500 habitants. Si à cette époque la partie montagneuse du département a déjà fait sa révolution industrielle, la ville chef-lieu continue à vivre des retombées agricoles et des activités artisanales comme la minoterie, la tannerie, la saboterie, l'ébénisterie... Mais, à l'aube du XX^e siècle, les signes précurseurs de l'industrialisation se multiplient : arrivée des nouvelles énergies (électricité, gaz), développement de moyens de transport (train, automobile), mise en service du télégraphe et du téléphone. Bourg voit bientôt naître trois fabriques majeures :



À l'aube du XX^e siècle, Bourg s'industrialise. »

Morgon (1898), Radior (1904) et la tréfilerie câblerie (1906).

PREMIÈRE INDUSTRIE

Sous l'impulsion de Jean Morgon, ingénieur et directeur des carrières de pierre à Hauteville, un petit atelier de découpe et de bouchardage s'installe, en 1898, place des Lices. L'entreprise prospère grâce à la fabrication de bouchardes, de barres à mines, d'objets tranchants et coupants qui lui valent une grande renommée. En 1908, elle s'installe rue de l'École et de l'Industrie où Jean Morgon met au point un procédé de fraisage à chaud. Dès 1921, une nouvelle usine est construite rue du Stand, elle

s'équipe d'un marteau-pilon perfectionné et d'un important parc de machines-outils pour fabriquer de l'outillage dédié aux chantiers, aux mines et aux carrières. Rachetée en 1934 par Ugine Aciers, Morgon continue de prospérer. Plusieurs fois cédée depuis la mort de son fondateur en 1945, installée depuis 1973 en zone Cénord, elle a changé de nom à de multiples reprises. Désormais, l'aventure industrielle se poursuit dans le giron d'Ugitech, spécialisé dans la tréfilerie et la production de fils inox et alliages pour la soudure, de fils pour la frappe à froid et le formage (grilles, rayons de vélo).

GÉNIE DU CÂBLE

De l'aiguille du midi aux montagnes du Chili, des ascenseurs de la Défense à la pyramide du Louvre, en passant par les plates-formes pétrolières, les ponts suspendus, l'industrie automobile... sur tous les continents, les câbles et les fils de la tréfilerie câblerie de Bourg (actuelle usine ArcelorMittal) sont présents. Une épopée industrielle commencée en 1906. À l'époque, Ernest Chaudouet, ingénieur des Arts et métiers, spécialiste du câble, souhaite construire une firme dans une ville possédant un vaste terrain et bien desservie par les transports. Son choix se porte sur Bourg où il trouve un emplacement idéal à côté de la gare et un important potentiel de main-d'œuvre. Épaulé financièrement par deux notables bressans, il lance la production. Le succès suit. En 1918, Ernest Chaudouet prend le contrôle de l'entreprise, devient un patron paternaliste : salaires élevés, création de logements ouvriers, œuvres sociales et allocations familiales avant l'heure. De 35 ouvriers en 1906, l'usine passe à 1450 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et devient la principale entreprise du bassin d'emploi, jusqu'à l'implantation de Berliet. Cédée en 1965 par la famille Chaudouet, l'usine change souvent de mains et de nom... avant de rejoindre en 1999 le groupe indien ArcelorMittal.

RADIOR CHANGE DE BRAQUET

Sous la marque Radior, des centaines de milliers de bicyclettes, de cyclomoteurs, de motos et même quelques automobiles sont sortis, jusqu'en 1956, de l'usine de Bourg. Une saga industrielle lancée modestement par Joseph Chapolard. Revendeur et réparateur de machines à coudre Singer, il lance en 1911, à l'arrière de sa boutique installée rue d'Espagne, un atelier de fabrication de cycles sous la marque Radior. Conscient que les courses cyclistes sont une excellente publicité, il offre des primes aux coureurs. Face au succès commercial, la fabrique déménage dès 1912 vers l'actuelle avenue Pierre-Sémard. En 1920, une nouvelle usine est construite au pont de Lyon. Le développement de l'automobile est fatal à ce fleuron qui baisse le rideau en 1956. Aujourd'hui, la marque renaît de ses cendres. Un groupe de six industriels bressans du réseau MécaBourg ont relancé en 2023 la marque en concevant deux modèles de vélos à assistance électrique.

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard ; Bourg-en-Bresse, une épopée humaine et urbaine, éditions Cleyriane ; archives du C'est à Bourg.

+ de photos sur bourgenbresse.fr



Ligne d'assemblage GLM, 1965

Géant de la route

1960, l'industriel Paul Berliet souhaite décongestionner le site lyonnais de Monplaisir, spécialisé dans la fabrication d'engins de chantier et de camions militaires. Plusieurs villes d'implantation sont pressenties. Bourg, emporte la mise. Le 24 septembre 1964, la première tranche de l'usine est inaugurée et la production démarre. En 1970, l'effectif atteint son point le plus haut avec 1850 employés. En 1978, Berliet est intégré à Renault Véhicules Industriels. Racheté en 2000 par Volvo AB, ce site d'assemblage des véhicules industriels devient Renault Trucks en 2002.

Fleurons industriels

Dans le sillage de ce trio d'entreprises historiques, le tissu industriel de la ville de Bourg-en-Bresse s'est épaissi, avec les implantations des Câbles de Lyon en 1957, de Berliet en 1964... et diversifié. Agroalimentaire, mécanique, carrosserie industrielle, métallurgie... Bourg-en-Bresse a désormais de nombreux atouts industriels dans son jeu. Premier pôle poids lourds de France, 2^e pôle européen de carrosserie industrielle... son savoir-faire d'excellence s'exporte dans le monde entier et génère de nombreux emplois.



Les Câbles de Lyon en 1990, aujourd'hui Nexans

Lignes électriques

Les Câbles de Lyon, en quête de surface et de décentralisation, s'installent en 1955 en bordure de la voie ferrée, à la frontière avec Saint-Denis-lès-Bourg. Depuis, des générations de métallos se sont succédé chez Alcatel Câbles devenu en 2000 Nexans. L'usine burgienne est reconnue mondialement pour la production de fils et de câbles électriques de moyenne et haute tension... pour le transport et l'industrie.

2024, l'espérance du moins pire !

Le groupe *Bourg-Réveille-toi !* vous souhaite une excellente et heureuse année 2024 sans oublier les acteurs locaux qui constituent le tissu de vie de notre ville : artisans, commerçants, restaurateurs, personnels administratifs et soignants, pompiers, forces de l'ordre, nos jeunes, nos aînés et toutes les associations qui œuvrent tout au long de l'année, qu'elles soient sportives, culturelles ou caritatives. Un grand coup de chapeau à nos bénévoles qui, sans compter leurs temps, font que sans eux notre ville serait bien triste. 2024 sera encore une année où, forts

de nos propositions, nous serons plus que jamais à vos côtés pour défendre vos intérêts, pour dénoncer les problèmes récurrents de l'insécurité, de l'antisémitisme, du communautarisme et du non-respect de la laïcité. Nous poursuivrons notre action pour plus d'aménagements sur le Champ de Foire avec des places et des allées matérialisées et numérotées au sol. De même la réfection « EST », partie petite halle jusqu'au complexe cinéma Amphi, devient urgente tant les nids-de-poule et le béton inexistant par endroit en font un véritable champ de bataille.

La dotation globale de fonctionnement de l'État qui baisse, l'augmentation des énergies et la forte proportion de logements sociaux nous font redouter un manque de moyens financiers et en compensation une augmentation de la taxe foncière des 35 % de propriétaires bourgiens.

Pour le groupe *Bourg Réveille-toi !*
Vital Matras
 (matrasv@bourgenbresse.fr)
 et **Christophe Maître**
 (maitrech@bourgenbresse.fr)

Vers un intérêt commun : notre ville

Inscrivons 2024 dans un climat de confiance et d'union alors que 2023 a été marquée par des conflits internationaux et des catastrophes naturelles. Nous avons aussi été témoins d'une nouvelle attaque contre les valeurs laïques de notre École. L'inflation fragilise notre pouvoir d'achat, les partis extrémistes, de gauche et de droite, en profitent pour nourrir les feux afin de conquérir le pouvoir.

À l'échelle locale, à mi-mandat, Bourg change, oui ! Mais avec quelles évolutions ? Nous constatons malheureusement que le budget ne fut ni respecté en 2022 et encore moins

en 2023, une forte augmentation de la taxe foncière, une insécurité récurrente et des violences grandissantes, une bétonisation avec de multiples projets immobiliers en incohérence avec les problématiques environnementales, l'absence de projet pour les écoles, ou encore une circulation difficile en ville... Nous continuons à travailler au sein du conseil municipal et en commissions pour changer cela. Chaque décision locale a un impact sur notre vie quotidienne.

Nous restons mobilisés sur les projets comme Joliot-Curie, Amédée-Mercier, l'Hôtel-Dieu...

Gardons confiance dans l'avenir. Nous restons constructifs et préparons pour/avec vous, une alternative positive. Nous devons être ambitieux pour notre ville, préserver son identité et garantir sa qualité de vie pour toutes les générations.

Nous croyons à une politique de proximité dans laquelle l'humain et le collectif sont au cœur des projets. Nous souhaitons à toutes et à tous, une belle et chaleureuse année 2024.

Michaël Ruiz et Christophe Coquelet
 pour le groupe *Bourg Convergence*
 bourg.convergence@gmail.com

Vos élus *Bourg Avenir* vous souhaitent une bonne année !

Nous tenions à vous souhaiter une très bonne année 2024 !

Nous vous souhaitons, du fond du cœur, des vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous, vos proches, votre famille, vos amis et ceux que vous aimez.

En cette nouvelle année, nous tenions également à remercier l'ensemble des acteurs essentiels à la vie de notre

ville de Bourg-en-Bresse : agents de la Ville, bénévoles associatifs, pompiers, restaurateurs, artisans, commerçants, personnels soignants, policiers, nos jeunes et nos aînés.

En cette période, vous pouvez compter sur nous pour promouvoir, à chaque instant, des valeurs de solidarité et d'humanisme au sein de notre ville. En 2024, vous pourrez compter sur

nous pour défendre avec détermination une ville plus sûre qui protège, une ville à l'écoute de tous et une ville plus dynamique.

Bonne année !

Pour le groupe *Bourg Avenir*
Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet,
Agnès Bloise.

JÉAN-JACQUES PAUGET



LE SAB TERRASSE ARCOL (66-12)

TERRUR TWIST À LA TANNERIE © CÉCILE GERBE-SERVETTAZ



TERRUR AU BAL DES ZOMBIES

GÉRALDINE BOURGAY-MARIN



DERNIÈRE PROMENADE AVANT L'HIBERNATION

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages sur le répondeur.



il y a toujours une
MÉDIATHÈQUE
ouverte

	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Césaire					
Camus			Jeudi		
Vailland	Lundi				